FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NANOLEX SI3D HEADLIGHT

Date de compilation: 06.03.2020

N° révision: 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: NANOLEX SI3D HEADLIGHT

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Infinitec GmbH
Matzenberg 171
Saarbrücken
D-66115
Germany

Tél: +4968198 800306

Email: a.neuner@infinitec-gmbh.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): Medizinische Notfallauskunft bei Vergiftungen: Giftinformationszentrum Mainz - 24h - Tel.: +49 (0) 6131 19240 (Beratung in deutscher oder englischer Sprache)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP): Asp. Tox. 1: H304; Aquatic Chronic 3: H412; Flam. Liq. 3: H226; Skin Corr. 1B: H314

Effets indésirables: Liquide et vapeurs inflammables. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

Mentions de danger: H226: Liquide et vapeurs inflammables.
H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Pictogrammes de danger: GHS02: Flamme
GHS05: Corrosion
GHS08: Danger pour la santé

[suite...]

Mentions d'avertissement: Danger

Conseils de prudence: P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P241: Utiliser du matériel antidéflagrant.
P260: Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P310: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P301+P330+P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir

2.3. Autres dangers

Autres risques: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable / explosif.

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDROTRAITÉ

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
265-150-3	64742-48-9	-	Asp. Tox. 1: H304; Flam. Liq. 3: H226	50-70%

ORGANOPOLISILAZANE

-	475645-84-2	-	Flam. Liq. 2: H225; Acute Tox. 4: H302; Skin Corr. 1B: H314; Aquatic Chronic 3: H412; Acute Tox. 4: H302+H312; Acute Tox. 4: H302+H312+H332; Acute Tox. 4: H302+H332; Acute Tox. 4: H312; Acute Tox. 4: H312+H332; Acute Tox. 4: H332	10-30%

DECAMETHYLCYCLOPENTASILOXANE

-	541-02-6	-	Aquatic Chronic 4: H413	1-10%

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Tremper la peau affectée dans beaucoup d'eau pendant 10 minutes ou plus si la substance persiste sur la peau. Transférer à l'hôpital en cas de brûlures ou de symptômes d'empoisonnement.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Transférer à l'hôpital pour un examen approfondi.

[suite...]

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer le vomissement. Donner 1 grand verre d'eau à boire toutes les 10 minutes. Si le blessé est inconscient, vérifier la respiration et pratiquer la respiration artificielle le cas échéant. Si le blessé est inconscient et que la respiration est bonne, le mettre en position de réanimation. Transférer à l'hôpital le plus rapidement possible.

Inhalation: Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Si le blessé est inconscient et que la respiration est bonne, le mettre en position de réanimation. Si le blessé est conscient, veiller à le faire asseoir ou le faire coucher. Si la respiration devient saccadée, faire asseoir le blessé et lui faire inhaler de l'oxygène si disponible. Transférer à l'hôpital aussitôt que possible.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Risque de formation de cloques. Risque d'ulcération progressive si le traitement n'est pas immédiat.

Contact avec les yeux: Risque de brûlure de la cornée. Risque de provoquer des lésions permanentes.

Ingestion: Risque de brûlure corrosive du contour des lèvres. Risque de vomissement de sang. Risque de saignement de la bouche ou du nez.

Inhalation: Risque de respiration saccadée avec sensation de brûlure dans la gorge. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers necessaires

Traitement immédiat / spécifique: Prévoir des bains oculaires sur les lieux.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Vaporisation à l'eau. Dioxyde de carbone. Poudre chimique inerte. Mousse résistante à l'alcool.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: Corrosif. En cas de combustion, émet des fumées toxiques. Très inflammable. Les vapeurs peuvent parcourir une distance considérable vers une source d'ignition et provoquer un retour de flamme. Forme une mélange vapeur-air inflammable / explosif

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Prévenir immédiatement la police et les pompiers. Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder. Ne tenter

[suite...]

aucune action sans avoir préalablement enfilé des vêtements de protection appropriés - voir la section 8 de la FDS. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe. Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle. Éliminer toute source d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Le nettoyage ne doit être exécuté que par du personnel qualifié qui connaît bien la substance spécifique. Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés. Ne pas utiliser de matériel qui risque de produire des étincelles durant la procédure de nettoyage.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé. Éviter que la formation ou la présence de buée dans l'air. Interdiction de fumer. Utiliser des outils qui n'engendrent pas un jaillissement d'étincelles.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition: Donnée non disponible.

DNEL/PNEC

DNEL / PNEC Donnée non disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Veiller à ce que les matériels d'éclairage et électriques ne constituent pas une source d'ignition.

[suite...]

Protection respiratoire: Un appareil de respiration autonome doit être disponible en cas d'urgence.

Protection des mains: Gants imperméables.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité à protection intégrale. S'assurer qu'une oeillère est à proximité immédiate.

Protection de la peau: Vêtement de protection imperméable.

Environnementaux: Le sol du magasin de stockage doit être imperméable pour empêcher la fuite de liquides.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Liquide

Couleur: Incolore

Odeur: Odeur caractéristique

Viscosité: Non visqueux

Pt d'éclair °C: 22

9.2. Autres informations

Autres informations: Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales. Stable à température ambiante.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur. Surfaces chaudes. Sources d'ignition. Flammes.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants forts. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

[suite...]

Ingrédients dangereux:

ORGANOPOLISILAZANE

DERMAL	RBT	4H LC50	300-2000	mg/kg
ORAL	RAT	LD50	300-2000	mg/kg

DECAMETHYLCYCLOPENTASILOXANE

DERMAL	RBT	LD50	2000	mg/kg
ORAL	RAT	LD50	5000	mg/kg
VAPOURS	RAT	4H LC50	8,67	mg/l

Dangers pertinents pour le produit:

Danger	Voie	Base
Corrosion cutanée/irritation cutanée	DRM	Dangereux : calculé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	OPT	Dangereux : calculé
Danger par aspiration	-	Dangereux : calculé

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Risque de formation de cloques. Risque d'ulcération progressive si le traitement n'est pas immédiat.

Contact avec les yeux: Risque de brûlure de la cornée. Risque de provoquer des lésions permanentes.

Ingestion: Risque de brûlure corrosive du contour des lèvres. Risque de vomissement de sang. Risque de saignement de la bouche ou du nez.

Inhalation: Risque de respiration saccadée avec sensation de brûlure dans la gorge. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ingrédients dangereux:

ORGANOPOLISILAZANE

ZEBRAFISH (Brachydanio rerio)	96H LC50	57,1	mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Aucune bioaccumulation éventuelle.

[suite...]

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Absorbé rapidement par la terre.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Écotoxicité négligeable.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU: UN2924

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A.
(LOW BOILING POINT HYDROGEN TREATED NAPHTHA - NAPHTHA (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY; ORGANOPOLISILAZAN)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe de transport: 3 (8)

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: II

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement: Non

Polluant marin: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières: Aucune précaution particulière.

Code tunnel: D/E

Catégorie de transport: 2

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environne

Règlements spécifiques: Non applicable.

[suite...]

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 2015/830.

* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Phrases de rubrique 2 et 3: H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

H226: Liquide et vapeurs inflammables.

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H302+H312: Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané

H302+H312+H332: Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation

H302+H332: Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312: Nocif par contact cutané.

H312+H332: Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation

H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H332: Nocif par inhalation.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413: Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.